



Bulletin d'information de la commune de Montagne
Directeur de publication : Pierre YERLES, Maire / Rédacteur en chef : Commission information

Bulletin n° 3

Commune
de
Montagne



Compte rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 2 septembre 2014

Ne pouvait être présent : Didier BOUDOT.



Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (A.M.F.) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat : le Conseil Municipal vote la motion de soutien comme suit :

« Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Montagne rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Montagne estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Montagne soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,*
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,*
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques et européennes impactant les budgets des collectivités locales ».*



Désignation des correspondants tempête : le Conseil Municipal, DESIGNNE Michel COUDROY et Daniel PALLARO comme correspondants tempête pour la commune de Montagne.



Autorisation d'établissement de documents d'arpentage sur partie des parcelles cadastrées AB 509 et AB 514 sises à la Veille des Landes et appartenant aux

consorts ANCELIN : sur proposition de la commission Aménagement, considérant les dangers existants sur la Voie Communale n° 47 du Vergnier, et notamment pour la sortie des véhicules sur la Voie Communale n° 7 de Goujon et considérant l'accord de la famille ANCELIN pour céder à la commune une partie de parcelles leur appartenant, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à mandater un géomètre pour établir des documents d'arpentage sur partie des parcelles cadastrées AB 509 et AB 514 sises à la Veille des Landes. Les frais étant à la charge de la commune de Montagne.



Autorisation de principe sur le projet de réalisation d'une résidence locative

neuve : Monsieur le Maire ayant exposé le projet de réalisation d'une résidence locative neuve proposé par SOLIANCE HABITAT, sur les parcelles communales cadastrées AS 27, AS 28, partie des parcelles AS 123 et AS 127, le Conseil Municipal, donne un accord de principe à la réalisation de cette opération de réalisation d'une résidence locative neuve.



Courrier du Conservateur Régional des Monuments Historiques relatif aux travaux de restauration nécessaires aux églises de Saint Georges et de Parsac :

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu, en présence de Catherine HENRY, Didier BOUDOT et Pierre PORTAUD, M. BRISTOT de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, représentant le Conservateur Régional, M. RIEU, aux fins de reprendre éventuellement le dossier de réhabilitation de l'église de Parsac et de réhabilitation du tympan de l'église de Saint Georges. Ils se sont rendus sur place. L'église de Parsac a été sauvée lors de sa mise hors d'eau, sous la direction de travaux de l'architecte des Bâtiments de France, M. FAIVRE. Aujourd'hui, l'Etat ne finance plus, à savoir que la commune doit faire appel à un architecte agréé par la Conservation pour un descriptif et un estimatif des travaux à réaliser. L'étude est évaluée entre 8 000 et 10 000 €. La Direction Régionale des Affaires Culturelles doit fournir une liste d'architectes. Il faut savoir que les dossiers de subvention sur les immeubles classés prennent de 3 à 4 ans pour être acceptés. Auparavant les subventions pour les travaux étaient de l'ordre de 80 % du montant des travaux : aujourd'hui, on doit être aux alentours de 60 à 70 %. Le sujet sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal pour autoriser Monsieur le Maire à contacter plusieurs architectes.

QUESTIONS ET AVIS DIVERS



Syndicat intercommunal d'études de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle (S.I.E.T.A.V.I.) - Etude préalable à la restauration, la gestion des affluents de l'Isle (la Barbanne et la Lavié pour ce qui concerne Montagne) : un cabinet d'études

a été choisi pour l'étude préalable à la gestion des affluents de l'Isle, la Barbanne, le Lavié et le Palais. Les premières visites de terrain devraient débuter courant septembre 2014 pour une première étude en prévision de travaux.



Résiliation du bail professionnel de Mme RABANIER, Kinésithérapeute :
Mme RABANIER donne congé de son bail professionnel à la date du 31 décembre 2014.



Le **rapport annuel 2013** du Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (S.I.E.A.P.) de l'Est du Libournais, ainsi que celui du Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde (S.M.I.C.V.A.L.), sont à disposition du public au secrétariat de la mairie. Concernant le S.I.E.A.P. de l'Est du Libournais, Alain LALOT, délégué, informe de la réalisation de travaux à Bertin pour la réfection des branchements d'eau potable, où la vigilance devra être renforcée en raison de la présence de carrières.



La Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais sollicite les communes membres pour transmettre les noms de personnes intéressées pour siéger à la **commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées** dans les collèges suivants :

- représentants d'associations de personnes handicapées
- représentants d'associations d'usagers

Toute personne intéressée pour siéger dans cette commission est priée de contacter la mairie de Montagne.



Commission aménagement de Montagne : Alain LALOT fait le compte rendu des visites de villages et rappelle que le but de cette opération est de voir dans chaque village ce qui va, mais surtout ce qui ne va pas, comme par exemple, un chemin qui aurait besoin d'être goudronné, un aménagement à faire, etc... Un fois le tour des villages terminé, un plan de travaux sera réalisé pour les 5 années à venir et suivant un ordre de priorité déterminé. Ces visites permettent également l'étude de la future numérotation et nomination des rues, voies et chemins afin d'apporter une plus grande lisibilité des adresses postales.



Des **ralentisseurs** ont été aménagés à la Veille des Landes afin de sécuriser les usagers de la route ainsi que les riverains.

 Des **dégradations** ont été faites sur des projecteurs d'éclairage public devant l'église Saint Martin pour un coût de remise en état à neuf de 7 446,00 €. Devis qui va être revu à la baisse (l'assurance ne couvrant pas les biens extérieurs sans tiers identifié), le matériel pouvant être, pour partie, réparé. Dans le même registre, les fils de la sonorisation des 4 hauts parleurs de l'église de Saint-Georges ont été arrachés et heureusement réparés bénévolement.



Suite à un orage le 19 juillet dernier, la carte électronique des cloches de l'église Saint Martin a été détériorée. Le devis de réparation s'élève à 2 300,00 €.



Ateliers du « bien vieillir » : ces ateliers qui avaient accueilli 13 personnes l'an passé, proposeront le 28 octobre prochain lors d'une réunion, salle municipale des aînés, le calendrier des futures activités.



Nouveaux rythmes scolaires : Elsa MARQUES, titulaire d'un master en sciences de l'éducation, a été recrutée en Contrat Unique d'Insertion (C.U.I. - contrat aidé). Elle travaillera tous les après-midi et les mercredis matins, dirigera l'équipe d'animation composée de 6 personnes, et aura la charge de la gestion des groupes d'enfants et de l'information auprès des parents (12 enfants par groupe).

Après les cours, c'est-à-dire à 15h45 ou 16h00 suivant les jours : soit les parents récupèrent leurs enfants, soit les enfants prennent le bus, soit ils restent en Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.), soit ils restent en garderie. Les Temps d'Activité Périscolaire sont animés par : Elsa (Anglais et chant), Nathalie (Arts plastiques et visuels), Arabelle (Théâtre improvisation), Jocelyne, (Activités Manuelles), Aurore et Guillaume (Activités Sportives).

Kheira BEN EL FAHSI et Florence LALOT, agent municipaux, prennent en charge les élèves de maternelle.

Arabelle BRANGER et Aurore BLANCHARD sont mises à disposition par la Communauté de communes du Grand Saint Emilionnais dans le cadre d'une convention.

Guillaume BARBET est mis à disposition par l'Association Familles rurales.

Nathalie MOULINIER facturera ses heures d'intervention directement à la commune et Jocelyne BOUDOT est bénévole.

AVIS DIVERS



OCTOBRE ROSE : cette opération de sensibilisation et de mobilisation du dépistage du cancer du sein est renouvelée. La mairie se parera donc de rose durant tout le mois d'octobre !



8ème semi-marathon des satellites de Saint-Emilion (cf. affiche ci-après) : il se déroulera le dimanche 19 octobre prochain. Inscriptions au 05 57 51 99 63 ou sur www.semimarathon-sat-st-emilion.com ou sur place le jour de la course.



Association des Trois Romanes : concert d'automne organisé le vendredi 14 novembre 2014 à partir de 20h30 en l'église de Saint Georges. Au programme : Musiciens « Petit Quatuor Urbain » - Œuvre « Mozart / Schubert / Gordon Jacok ».



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) organise un cycle d'ateliers « mémoire » qui fait suite aux ateliers du « bien vieillir » :

- 1°) Une réunion d'information est prévue le mardi 28 octobre à 14h30 en la salle municipale des C C A S ainés.
- 2°) Les entretiens préalables se dérouleront le mardi 18 novembre.
- 3°) Démarrage des ateliers le mardi suivant, 25 novembre 2014.



Soirée des vœux du Maire et de son conseil municipal 2015 : elle aura lieu le samedi 17 janvier 2015 à la salle Ausone. A cette occasion, Montagne fêtera ses musiciens ! Pour cela, la municipalité lance un appel à toutes les personnes désireuses de se produire sur scène durant la soirée. Se rapprocher du secrétariat de mairie pour toute candidature.



Dans le cadre de la réalisation de l'**étude globale préalable à la gestion des bassins versants de la Barbanne, du Lavié et du Palais**, le bureau d'études SEGI a été mandaté par le SIETAVI. Ainsi le personnel du SEGI (2 personnes) évoluera à pied le long des différents cours d'eau de ces bassins versants afin de réaliser le diagnostic nécessaire à l'étude. Un véhicule avec panneau « PROSPECTIONS DE TERRAIN POUR L'ETUDE GLOBALE PREALABLE A LA GESTION DES BASSINS VERSANTS DE LA BARBANNE, DU LAVIE ET DU PALAIS » sera stationné en bordure de cours d'eau entre 9 h et 18h. Cette étude-terrain débutera le mercredi 1er octobre par l'amont de la Barbanne.

GYMNOTES



Gymnotes Montagnaises : C'est la rentrée avec son lot de bonnes résolutions comme maintenir et/ou améliorer sa condition physique par exemple. Pour cela, les Gymnotes Montagnaises vous invitent à les rejoindre deux fois par semaine les lundis et jeudis de 19 h à 20 h dans la salle Ausone. Au programme : abdos/fessiers, steps, étirements, zumba. Ces cours sont assurés par notre animatrice Alexandra. Les séances ont repris le 8 septembre.

Contacts : 05 57 74 50 98 - 06 17 16 23 31 - 05 57 74 41 83



Caisse aux Affaires Familiales (C.A.F.) de la Gironde : le centre de préparation à la vie active, organisme de formation de la Caisse d'allocations familiales, propose des actions d'élaboration de projets et de mise en situation professionnelle. La prochaine action, sur Libourne, intitulée « ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS » aura lieu du 29 septembre 2014 au 2 février 2015.

Elle comportera 2 phases :

- Une session d'élaboration de projet (6 semaines 1/2) avec bilan personnel et redynamisation, informations et connaissance de l'environnement, repérage des projets et planification, ...
- Une phase de mise en œuvre des projets (8 semaines) avec techniques de recherche d'emploi, stages en entreprise, rencontre de professionnels, ...

Cette action est ouverte aux personnes allocataires de la Caisse aux Affaires Familiales de la Gironde.

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

ETUDE GLOBALE DES BASSINS VERSANTS DE LA BARBANNE, DU LAVIÉ ET DU PALAIS

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle que la Société d'Etudes Générales d'Infrastructures (SEGI) est mandaté pour réaliser une étude des bassins versants de la Barbanne, du Lavié et du Palais sur les communes suivantes :

ABZAC, ARTIGUES DE LUSSAC, FRANCS, LANLANDE DE POMEROL, LES BILLAUX, LIBOURNE, LUSSAC, MONTAGNE, NEAC, PETIT PALAIS ET CORNEMPS, POMEROL, PUISSEGUIN, PUYNORMAND, SABLONS, SAINT CIBARD, SAINT CHRISTOPHE DES BARDES, SAINT DENIS DE PILE, SAINT EMILION, SAINT ETIENNE DE LISSE, SAINT GENES DE CASTILLON, SAINT MEDARD DE GUIZIERES, SAINT PHILIPPE D'AIGUILHE, SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, TAYAC,

A COMPTER DU 29 SEPTEMBRE 2014

L'étude doit permettre d'identifier les problématiques présentes sur ces bassins ayant une influence sur la qualité des milieux aquatiques, la ressource en eau et sur les habitats humides.

Un inventaire sur le terrain avec progression sur les parcelles riveraines des cours d'eau sera réalisé.

Les membres du Conseil Syndical du SIETAVI vous remercient pour l'accueil que vous réserverez aux techniciens de la société SEGI.

Pour tous renseignements complémentaires :

les délégués au SIETAVI et les mairies des communes citées ci-dessus

le technicien Rivière du SIETAVI : 06.83.18.33.00

En période de vendanges, sachons partager la route !



**Usagers et professionnels de la viticulture,
faisons attention à ceux qui roulent à nos côtés.**

Nous, professionnels de la viticulture :

- vérifions la signalétique de nos véhicules,
- adaptons notre vitesse,
- essayons de nous garer dès que possible,
- adaptons nos horaires afin d'éviter les heures de pointe.

Nous, usagers :

- adaptons notre conduite face aux engins viticoles,
- restons patients.

Le Bureau Communautaire

Président : Bernard Lauret

9 Vice-Présidents :

1er Vice-Président : Pierre Yerles
en charge du développement économique

2ème Vice-Président : Guy Marty
en charge de l'enfance jeunesse

3ème Vice-Présidente : Catherine Buoro
en charge de l'action sociale, lecture publique

4ème Vice-Présidente : Patrick Goineau
en charge de la voirie et des bâtiments
intercommunaux

5ème Vice-Président : Martine Cruzel
en charge de la communication

6ème Vice-Président : Xavier Dangin
en charge de la protection et de la mise en valeur de
l'environnement et des équipements culturels et sportifs

7ème Vice-Président : Georges Briffaut
En charge de l'aménagement de l'espace communautaire

8ème Vice-Président : Joëlle Manuel
en charge des finances

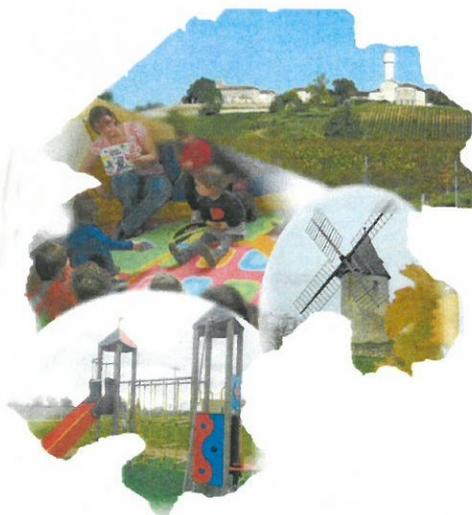
9ème Vice-Président : Jean-Daniel Debart
En charge du tourisme et de la culture



Les délégués communautaires par commune

Classés par ordre décroissant du nombre de délégués par commune.

Saint-Emilion :	Bernard Lauret, Joëlle Manuel, Véronique Bourrigaud, Philippe Mérias, Emmanuel Ramos Campos
Montagne :	Pierre Yerles, Sandrine Bosc, Catherine Henry, Jacques Martinerie
Saint-Sulpice-de-Faleyrens :	Yvan Dumonteuil, Françoise Camut, Jean-Daniel Debart, Georges Bonnefon
Sainte-Terre :	Guy Marty, Agnès Chariol, Pierre Duval, Blanche Heisler, Patrice Laguillon
Les Artigues de Lussac :	Jean-Pierre Quet, Florence Gouvernet Querre, Gérard Lamoureux
Lussac :	Martine Cruzel, Dominique Lagarde, Vonnyck Le Duigou
Petit-Palais et Cornemps :	Patricia Raichini, Serge Broudichoux
Puisseguin :	Xavier Sublett, Pascal Galineau
Saint Christophe des Bardes :	Patrick Goineau, Cécile Gardaix
Vignonet :	Xavier Dangin, François Eymauzy
Belvès de Castillon :	Daniel Fénelon,
Francs :	Claudine Madrid
Gardegan et Tourtirac :	Patrick Bigot
Néac :	Georges Briffaut
Saint Cibard :	René Jean
Saint-Etienne-de-Lisse :	Françoise Decamps
Saint-Genès-de-Castillon :	Yannick Guimberteau
Saint-Hippolyte :	Gérard Canuel
Saint-Laurent-des-Combes :	Alain Vallade
Saint Pey d'Armens :	Véronique Marchive
Saint Philippe d'Aiguilhe :	Philippe Bécheau
Tayac :	Catherine Buoro



DATES A RETENIR

Dimanche 12 octobre : **loto*** de la Pétanque

Samedi 18 octobre : **repas dansant*** par le comité des Fêtes

Dimanche 19 octobre : 8ème **semi marathon** des satellite de Saint Emilion

Dimanche 26 octobre : **repas*** des Trois Romanes

(*) Salle polyvalente Ausone

19 octobre 2014
10h00

CHAMPIONNAT de GIRONDE
semi marathon

8^e semi marathon
des satellites de St Emilion

& 5 km

Lussac
Montagne
Puisseguin

ORGANISÉ PAR
LA TORTUE
AS SUBORANE
ATHLETISME
LE LIEVRE ET

Tonnelerie
Sylvain

INSCRIPTIONS : 05 57 51 99 63 • www.seminarathon-sat-st-emilion.com